

23D07

Lac Conflans

Légende

Carte des titres miniers

| | |
|--|---|
| | Statut: A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désarmement, R-Révoqué P-Eu écarté de renouvellement, U-Refusé |
| | Statut: A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité N-Refus de renouveler, Z-Désarmement R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé |
| | Statut: A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité N-Refus de renouveler, Z-Désarmement R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé |
| | Statut: A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité N-Refus de renouveler, Z-Désarmement R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé |

Substance extraite

| | | | |
|---------------------------|--------------------|----------------------------|-----------------|
| (A) Or | (G) Gravier | (O) Dolomie | (U) Autre |
| (B) Sable | (H) Houille | (P) Pierre calcaire | (V) Calcite |
| (C) Calcaire | (I) Inconnu | (R) Récifs miniers inertes | (X) Carbone |
| (D) Pierre dimensionnelle | (J) Terre jaune | (S) Sable | (Y) Terre rouge |
| (E) Minerai de fer | (K) Minerai de fer | (T) Tourbe | |

Statut du site d'extraction

| | | | | |
|----------------------------|------------|-----------|------------------|-------------------|
| (O) Ouvert sous conditions | (O) Ouvert | (F) Fermé | (N) Non autorisé | (T) En traitement |
|----------------------------|------------|-----------|------------------|-------------------|

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

- Terrain réservé à l'Etat ou soustrait au zonement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
- Périère urbanisée
- Terrain soustrait au zonement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
- Terrain où le droit de jonction et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Terrain où le droit de jonction et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Terrain incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

- Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

- Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

- Terrain de catégorie II
- Terrain de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni

- Entente Pilagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

- Nissinan de Bétiame, Essipk, Mashéwatsch, Nutschkan

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998
net de 22°04' ouvert avec une variation annuelle déclinatoire de 5,07
Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 19
48°30'00" Coordonnée géographique
648000m E. Coordonnée UTM, Zone 19

Echelle 1:50 000
0 1000 2000 3000
mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

